Mohamed Chafik Mesbah : Ayant publiquement exprimé ma sympathie pour l'expérience de transition démocratique que vous avez dirigée en Mauritanie, la rigueur professionnelle m'impose d'observer un minimum de recul au cours de cet entretien. Je vais, fatalement, être incisif dans le contenu des questions que je vais vous poser et, parfois, indélicat dans leur énoncé. Acceptez-vous cette règle ?

Président Ely Ould Mohamed Vall : Je vous remercie pour la marque de sympathie que vous avez témoignée à l'endroit de la transition démocratique que notre pays a vécue. Tous les professionnels, comme vous, ont unanimement reconnu les efforts consentis par le peuple mauritanien au cours de cette période ainsi que les étapes décisives qu'il a franchies sur la voie démocratique. Pour ce qui est des règles de l'entretien, je n'ai pas pour habitude d'ériger des rambardes pour le débat, et j'ai toujours eu une préférence pour les échanges à bâtons rompus.

En fait, comment faut-il s'adresser à vous ? Colonel ou président Ould Mohamed Vall ? Pourquoi cette appellation et pas l'autre ?

Comme vous le savez, dans toutes les armées du monde, le grade de l'officier est sa propriété et il le conserve toute sa vie. Je resterai toute ma vie colonel, nommé dans des conditions juridiques précises et ne pourrai perdre ce statut que par une mesure prise dans des conditions juridiques similaires. Je conserve donc ce titre. Par ailleurs, durant la transition démocratique mauritanienne de 2005-2007, j'ai été président du Conseil militaire pour la justice et la démocratie (CMJD), chef de l'Etat mauritanien et, de ce fait, je porte évidemment le titre de président. Par égard et par respect à mon pays et à mon peuple, ce titre s'impose quand il s'agit de s'adresser à ma personne.

En vous replongeant dans les premières années de votre vie, de l'enfance nomade jusqu'à vos premiers pas dans la cité, pouvez-vous affirmer que vous rêviez, un jour, de présider aux destinées de la Mauritanie ?

Ma petite enfance, je l'ai vécue alors que mon pays était sous domination étrangère. Et je pense que les seuls souvenirs de cette période portent exclusivement sur cette domination, même si je n'en avais pas une conscience politique très élaborée. La domination était là, vivement ressentie parce que l'administration étrangère a toujours été vécue, chez nous, comme une anomalie.

La seconde phase correspond à la période où je devais entrer à l'école, à la faveur du déplacement de ma famille vers la ville. Cette phase a commencé pour moi en 1960. Cette année a été plus que symbolique : je m'établissais dans un environnement urbain, j'accédais à l'école et mon pays devenait indépendant. Ces trois évènements, au cours d'une même année, ont suscité chez moi une nouvelle conscience. Je pense qu'à l'époque la seule ambition qui m'habilitait, et que nourrissaient probablement l'ensemble de mes camarades, était de voir notre pays s'édifier, se construire et se développer, et ce, en dépit des conditions de dénuement dans lesquelles il a accédé à la souveraineté. Nos ambitions individuelles, à l'époque, étaient de nous préparer à participer activement à l'œuvre de construction qui allait alors être entamée.

Quels sont les souvenirs que vous conservez de votre enfance, le milieu familial, l'environnement social, sans oublier les dures conditions de vie de l'époque ?

Les souvenirs les plus vivaces et qui restent, aujourd'hui encore, plus présents dans mon esprit, sont ceux de la vie nomade. Ce mode de vie fait de vous un homme avant de faire de vous un enfant. Dès l'âge de trois ans, vous participez pratiquement à toutes les activités du campement : corvée d'eau lointaine à dos de chameau, ramassage du bois de chauffe, surveillance du bétail, etc. Cela implique pour l'enfant nomade une responsabilité extrêmement précoce et une prise de conscience de son utilité pour les autres et de son devoir vis-à-vis d'eux. Le sentiment de porter un tel fardeau, à un aussi jeune âge, est la meilleure préparation pour affronter la vie et ses difficultés ultérieures.

Je puise dans cette période le souvenir profond des joies et des peines d'une existence d'humilité qui constitue, déjà, une école pour affronter toutes les adversités. Je me rappelle surtout ce lien fort de solidarité et d'entraide de la communauté nomade dont chacun des membres, dans le dénuement le plus absolu, se prive au profit de l'autre tout en étant sûr que celui-ci sera aussi prompt à l'aider en cas de besoin. L'idée et la pratique ancienne d'un tel credo est d'une noblesse inouïe.

Vos attaches à la famille, plus particulièrement à vos parents, sont-elles restées fortes à l'épreuve du temps, je veux dire à l'épreuve de l'exercice du pouvoir ?

Les liens dans notre société sont des liens d'une intensité peu égalée ailleurs. Le système éducatif traditionnel mauritanien s'est toujours appuyé sur des valeurs au centre desquelles se trouve la famille. Aussi, notre éducation, dans son acception morale, se fonde avant tout sur les valeurs musulmanes où le respect parental relève des valeurs religieuses sacrées. Le père et la mère sont l'objet d'une vénération particulière. Et aucun Mauritanien éduqué dans cet esprit et dans ces valeurs ne peut se comporter vis-à-vis d'eux qu'en conformité avec ces principes, faute de quoi, il perd la considération de la société. Eduqué dans cet esprit et imbu de ces valeurs, comment voulez-vous que l'exercice du pouvoir puisse altérer mes rapports avec ma famille et même avec mes amis ?

D'une certaine manière, votre itinéraire illustre, parfaitement, l'évolution rapide de la Mauritanie elle-même. Vous avez été conduit à passer, sans transition, du nomadisme à la vie sédentaire lorsque votre famille s'est établie à Nouakchott.

Photo : DR

Ely Ould Mohamed Vall au camp d'entrainement, Académie royale de Meknès, 1975.

Cela s'est-il déroulé sans choc pour vous ?

Incontestablement, le passage de la vie nomade à la vie citadine constitue une importante remise en cause du mode de vie. En effet, la transition d'une vie où, comme je le notais, tout était collectif à une autre où l'individu fait face, solitairement, à ses problèmes, impose à l'enfant de réapprendre à vivre d'une autre façon, de revoir sa vie au quotidien, dans ses rapports avec son environnement humain et de s'adapter au système éducatif de la cité.

Une telle transformation ne se fait ni facilement, ni aisément. Elle génère, au contraire, beaucoup de conflits internes. En ce qui me concerne — et je pense que cela doit être le cas de la plupart des Mauritaniens de ma génération — j'ai essayé de concilier les valeurs nomades avec les exigences de la cité. Les premières constituent les agrégats d'une culture très forte qui prémunit contre la dépersonnalisation, l'aliénation, et permet, dès lors, de garder les valeurs de cet Homme mauritanien qui a toujours symbolisé la force devant l'adversité et la capacité d'adaptation aux impératifs de la vie. Les secondes constituent une passerelle vers un avenir plus sûr dans lequel notre génération voyait déjà le pays se projeter en toute confiance et en toute sérénité.

Très brièvement, c'était quoi l'école publique en ces temps-là ? Quels étaient vos camarades ? Vos instituteurs ? Le programme enseigné ?

A l'époque, l'école était encore un cadre où la mixité des enseignants était une nécessité. Au moment de son accession à l'indépendance, notre pays souffrait cruellement du manque d'instituteurs et de professeurs. Les premières écoles que j'ai fréquentées, en 1960 à Nouakchott, étaient animées par des enseignants français et mauritaniens. J'ai eu à profiter de ces deux catégories d'enseignants selon les classes que j'ai fréquentées. Le premier souvenir qui m'en est resté est que ces enseignants étaient aussi performants les uns que les autres et qu'ils étaient d'une conscience professionnelle sans défaut. L'instituteur se sentait particulièrement responsable du succès de l'élève et tirait orgueil de ses performances scolaires tout comme il éprouvait beaucoup de peine face à ses échecs. L'école de ces années reflétait parfaitement, dans la composition de ses classes et dans la mixité garçons et filles, toute la diversité de notre pays. Ce qui permettait aux cadres futurs de mieux se connaître et de mieux saisir le caractère multiculturel de leur pays. La compétence des instituteurs et le sérieux de l'enseignement permettaient d'envisager avec beaucoup d'optimisme l'avenir.

Et pour votre scolarité secondaire ?

Suite à mon admission en sixième (première année du collège), en 1965-1966, un camarade m'annonça la nouvelle de l'organisation par l'état-major à Nouakchott, d'un concours d'entrée aux écoles militaires en France. Ces établissements qui permettent de préparer un bac français et donc la possibilité de faire une scolarité secondaire académique tout en se positionnant, plus tard, pour l'accès aux grandes écoles françaises telles que Saint-Cyr, Ponts et Chaussées, Navale, Polytechnique, etc. Dès cette annonce, je n'ai guère hésité ; non seulement à cause du désir de faire une carrière militaire, fort considérée chez nous, mais aussi en raison de l'opportunité qu'offrent des formations aussi prestigieuses que celles précitées.

De ce fait, j'ai immédiatement participé à ce concours auquel j'ai été admis avec un autre compatriote, sur une trentaine de postulants. La même année, je rentrai à l'Ecole militaire du Mans avant d'être réorienté vers l'Ecole militaire d'Aix-en-Provence et enfin à l'Ecole militaire d'Autin où j'obtenai mon baccalauréat en 1973. Destiné à la préparation des grandes écoles françaises, la conjoncture politique, à l'époque, en décida autrement : l'année 1972-1973 était celle de la rupture des accords de coopération entre la Mauritanie et la France. De nouveaux accords n'ayant pas encore été négociés, je fus réorienté vers l'Académie royale de Meknès au Maroc.

Comment s'est décidé le cours ultérieur de votre vie ? Vous avez opté pour la carrière militaire parce que vous étiez à la recherche d'un métier stable ou, plutôt, par ce que vous étiez guidé par la volonté de servir au mieux la Mauritanie ?

En vérité, et avec le recul, je pense que ma carrière militaire s'est confondue plutôt avec ma vie. Elle s'est imposée à moi dès l'âge de treize ans dans les conditions relatées en réponse à votre précédente question. Le choix de cette carrière, à l'âge où cela s'est fait, relevait beaucoup plus d'un tempérament personnel que d'une option consciente mûrement réfléchie comme unique voie pour servir le pays ; car, à l'époque, beaucoup d'autres possibilités de métiers stables s'offraient. Néanmoins, au fur et à mesure que j'avançais dans cette voie, il s'imposait à moi que j'avais fait le bon choix ; choix à travers lequel je réalisais mes aspirations personnelles et la capacité de servir mon pays à travers un métier que j'appréciais profondément.

Décrivez, brièvement, les différentes phases de votre formation militaire…

Sommairement, de 1966 à 1969 : l'Ecole militaire du Mans ; de 1969 à 1971 : l'Ecole militaire d'Aix-en-Provence et de 1971 à 1973 : l'Ecole militaire d'Autin et l'obtention du bac. De 1973 à 1976 : l'Académie militaire de Meknès.

Alors que vous étiez en formation dans les écoles militaires françaises, avez-vous le sentiment que la France, à travers des stagiaires africains, préparait, en fait, de futurs relais pour garantir la pérennité de sa présence dans ses anciennes colonies ?

Je ne puis vous parler des arrière-pensées des Français. Ce que je percevais et dont je suis certain, c'est que la formation que nous avons eue fut identique à celle de nos collègues français. C'était le même enseignement pour les uns et les autres, Africains et Français. La seconde certitude que je peux vous affirmer est que cet enseignement n'a ni influencé ni altéré notre vision des défis de notre pays ou notre appréciation des problèmes de notre continent.

Quels sont les souvenirs marquants que vous gardez de votre séjour en France ? Avez-vous tissé des amitiés inoubliables ? Connu des professeurs exceptionnels ? Accédé à des connaissances irremplaçables ?

Ce qui est certain, et qui par ailleurs m'a beaucoup surpris dès les premières semaines de la vie commune avec les élèves français de mon école avec lesquels on vivait 24h sur 24 dans les classes, dortoirs et aires de jeu (parce que nous étions internes), c'est de n'avoir jamais ressenti quelque rejet ou différence de comportement à mon égard ou à celui de mes compatriotes. Au contraire, j'ai été l'objet d'amitié profonde avec certains d'entre eux qui n'hésitaient pas à m'inviter en vacances chez leurs familles qui, elles-mêmes, me traitaient avec une affection et une sollicitude qui, à l'époque, me surprenaient.

J'en garde encore aujourd'hui un souvenir impérissable.

S'agissant des professeurs, excellents en général, certains d'entre eux étaient exceptionnels non seulement au vu de leur capacité à dispenser le savoir mais aussi et surtout par leur souci de s'assurer que chacun de nous en aura tiré le maximum. Et c'est pourquoi ces écoles militaires obtenaient, dans leurs académies respectives, les meilleurs résultats au baccalauréat. Evidemment, la constance, la discipline, la rigueur et l'engagement de ce corps professoral, ainsi que sa disponibilité, permettaient d'acquérir un niveau souvent inégalé dans des écoles de même vocation.

A l'issue de votre formation en France, comment s'est déroulée votre réinsertion au sein de l'armée mauritanienne ?

A la fin de mon séjour dans les écoles françaises, comme j'ai eu à vous le dire dans mes précédentes réponses, ma formation militaire n'était pas encore achevée et, par conséquent, j'ai poursuivi aussitôt ma formation militaire à l'Académie militaire de Meknès. C'est au terme de ma formation d'officier à Meknès que j'ai intégré l'Armée mauritanienne, au grade de sous-lieutenant d'active.

Est-ce vous qui aviez choisi d'effectuer un stage complémentaire à l'Académie militaire de Meknès ? Quelle était la nature de ce stage ? Quels souvenirs en gardez-vous ?

Comme j'ai eu à l'expliquer précédemment, à l'issue de l'obtention de mon bac dans les écoles françaises, je devais, en suivant ce cursus, faire immédiatement le cours préparatoire pour les grandes écoles françaises. Or, l'année de l'obtention de mon baccalauréat correspondant à la rupture des accords de coopération entre la France et la Mauritanie, j'ai dû être orienté à l'Académie de Meknès qui, à l'époque, formait les officiers marocains. On y entrait après le baccalauréat et après trois années de formation militaire on en ressortait sous-lieutenant d'active. L'Académie de Meknès était une école d'excellence par son encadrement d'officiers triés sur le volet, par son programme étoffé, par la rigueur de la discipline qui y régnait et par le niveau de connaissances qui y étaient dispensées afin de préparer les officiers au métier des armes. Nous y avons acquis le goût de l'effort, du dépassement de soi et de l'amour du métier.

C'est à la faveur de ce stage que vous aviez entrepris des études de droit à l'université de Meknès. Quelle était votre motivation alors ?

Les études de droit à l'école de Meknès n'étaient pas un choix personnel. L'année de notre arrivée à Meknès correspondait à une réforme de l'enseignement de l'académie qui consistait à introduire le droit dans la formation des officiers. Cette réforme a coïncidé avec notre entrée à l'académie et nous avons simplement usé de cette opportunité qui s'offrait à nous.